

Ma banque fait rien qu'à m'énervé !

18/02/2018



Bonsoir le Monde !

Une petite brève (qui à dit « pour une fois » ?) pour râler un bon coup !

Je sais pas vous, mais moi depuis que les taux d'intérêt sur les livrets d'épargne ont disparus dans les méandres de notre économie débile, je n'ai jamais reçu autant de courrier de ma banque pour me dire que ces taux ont changé (= diminué) et/ou que les conditions générales ont changé !!!! Ça doit leur coûter un max (devinez qui paie ça ?) !

Il est indiqué que si les conditions générales ne nous conviennent pas, on peut changer de banque... Y sont sympas, non ? Vous n'êtes pas obligés de rester...

Le dernier papelard en date du 31 janvier 2018 de chez CBC m'explique très sérieusement que, je cite, « les intérêts générés par les comptes d'épargne sont

exonérés de précompte mobilier jusqu'à 1880 euros par personne » ! Je peux fournir le dit papelard ! Je suppose qu'ils sont légalement obligé d'envoyer ce truc...

Je me suis demandé combien de personnes étaient concernées par cette généreuse loi et j'ai commencé par attraper ma calculette...

Corrigez-moi si je me plante, mais pour gagner 1880€ d'intérêts sur un compte d'épargne à 0.11% (intérêts + fidélité), il faut avoir laissé 1.709.091 euros sur son le compte pendant 1 an ! C'est sûr que ça concerne tout le monde !

Rappelez-vous en outre qu'un carnet d'épargne n'est assuré qu'à hauteur de 100.000 euros ! Y servent encore à quoi nos banques ? À se foutre de notre gueule ?

Encore plus fort ! Sur le site web de CBC, on ne parle que de seulement 960€ d'intérêts qui peuvent être exonérés !!!!

<https://www.cbc.be/particuliers/fr/produits/epargner/Comptes-d-epargne/compte-d-epargne.html>

Les règles (loi ?) ne semblent pas les mêmes pour tout le monde !

Je dois croire quoi, moi ?

Comment vous dites ? Les banques font ce qu'elles veulent ?

Ah bon, je ne n'avais pas remarqué !

Dans tous les cas de figure, je suis rassuré, je ne risque pas de sitôt de devoir payer un précompte mobilier ! Yessss !

Je vous le dis, nous vivons dans un paradis fiscal ! Mettez votre argent sur des livrets d'épargne, ce n'est plus taxé !

Quoi quoi quoi ? Vous n'avez pas d'argent ? Mais c'est pas graaaaave, il suffit de ne laisser que 1.709.090€ sur votre livret et tout se passera bien, [avec 2 croissants](#) !

Y m'énervent, Y m'énervent !

Li P'ti Fouineu vous salue bien !

